

ACTUALITÉS

ARMÉE

SUITE DE LA PAGE 1

L'armée, si elle est assez près du peuple grâce à l'image positive qu'elle renvoie en général, est aussi très proche du pouvoir. Le président, lui-même issu de l'armée, l'a confirmé samedi lorsqu'il a commencé à nommer son nouveau gouvernement, en réaction au soulèvement populaire. Hosni Moubarak a choisi le général Ahmad Chafic comme premier ministre et a nommé le chef des services secrets, Oman Suleiman, au titre de vice-président, un poste vacant depuis 1981. Par ailleurs, M. Suleiman a appelé dès hier l'opposition à entreprendre un dialogue avec lui, dans une allocution télévisée.

Terminant les nominations de son nouveau gouvernement hier, le président Moubarak a remplacé le controversé ministre de l'Intérieur, Habib el-Adli. En poste depuis treize ans, il a cédé son siège à un responsable de la police, Mahmoud Wadji. Les ministres qui étaient proches des fils du président, Gamal Moubarak, ont également été écartés, tout comme le ministre de la Culture depuis 24 ans, Farouk Hosni, remplacé par un professeur de littérature, Gaber Asfour.

Alors que le peuple égyptien demande du changement, le président Moubarak a opté pour une certaine continuité pour ce qui est du reste du cabinet. Les influents ministres des Affaires étrangères, de la Dé-

fense, de l'Information, ainsi que des Affaires parlementaires et légales sont demeurés en poste. Sur la place de la Libération, la foule a hué ces nominations, demandant toujours le départ de Moubarak.

Malgré les liens entre le pouvoir et l'armée, la directrice du programme du Moyen-Orient à la Fondation Carnegie pour la paix internationale, Marina Ottaway, est certaine qu'une partie de l'armée, à tout le moins, demandera bientôt le départ du président. « Il n'est pas possible pour eux de rétablir l'ordre sans violence tant que Moubarak est en poste, a-t-elle dit. S'ils ne peuvent pas tirer, ils doivent lui dire de partir. » La neutralité n'est pas tenable, selon elle.

Puisque les Égyptiens doivent faire leur service militaire, bon nombre de soldats ont le même âge et les mêmes convictions que les jeunes et les familles qui manifestent depuis une semaine dans les rues des grandes villes égyptiennes, ajoute Mme Ottaway.

Émissaire américain

La Maison-Blanche a annoncé hier qu'un ancien ambassadeur américain en Égypte, Frank Wisner, était présentement au Caire pour rencontrer de hauts dirigeants du régime. M. Wisner «pourra renforcer ce que nous avons déjà dit» au gouvernement du président Hosni Moubarak, a indiqué le porte-parole de la diplomatie américaine, Philip Crowley. Il présentera aussi son analyse de la situation à Washington, après ces rencontres.

La Maison-Blanche a maintenu sa position des derniers jours encore hier, ne prenant pas parti

dans la crise qui secoue l'Égypte, son principal allié et gardien de la stabilité au Moyen-Orient. Washington n'a pas à dicter l'issue de cette crise, qui n'appartient qu'aux Égyptiens, a répété M. Crowley. Néanmoins, «l'Égypte doit changer de visage et de fonctionnement».

La présence de Frank Wisner au Caire montre que Washington suit la situation égyptienne de près, selon le coordonnateur de l'Observatoire sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord de la Chaire Raoul-Dandurand, Julien Saada. «Les États-Unis savent que le statu quo ne peut plus tenir. Mais les conséquences de la révolte peuvent être inquiétantes, et cette inquiétude est légitime, car, si le régime part, qu'est-ce qu'il y aura après? Est-ce que le traité de paix avec Israël sera maintenu? Est-ce que la stabilité sera maintenue?» La crainte d'une reprise de la révolte par un groupe islamiste comme les Frères musulmans inquiète les États-Unis et Israël (voir autre texte en page B 5), rappelant la révolution d'Iran de 1979, qui a transformé l'État en République islamique.

Marina Ottaway ne croit pas en cette menace islamiste en Égypte. «S'il y a des élections libres, il y aura certainement des islamistes au Parlement. Mais aux élections [législatives] de 2005, il faut rappeler que les Frères musulmans [une confrérie islamiste] n'avaient obtenu qu'autour de 20 % des votes.»

Le Devoir
Avec l'Associated Press, Reuters et
l'Agence France-Presse

ANTENNES

SUITE DE LA PAGE 1

Les entreprises de téléphonie mobile sont tenues de respecter les normes établies par Industrie Canada et de se conformer au «code de sécurité 6» instauré par Santé Canada. Pour des antennes de grande taille, elles doivent consulter les résidents du secteur et les autorités locales, mais, en cas de litige, c'est Industrie Canada qui aura le dernier mot.

Quant à l'impact des ondes électromagnétiques sur les humains, Santé Canada assure que lorsque ses normes sont respectées, «aucune donnée scientifique n'indique que les stations de base sont dangereuses pour le public.» Mais des doutes persistent, notamment en ce qui a trait aux effets à long terme des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants.

«Le même problème a été soulevé avec les gaz de schiste. On a très peu de recours et, en même temps, on est pris avec une loi qui est obsolète, déplore la mairesse Simon. On doit non seulement se défendre contre l'envahisseur, mais aussi contre le gouvernement pour lui demander de respecter la population plutôt que l'industrie.»

Prolifération inévitable

Les compagnies de téléphone mobile soutiennent qu'elles font tout pour trouver des sites où l'impact sera moindre pour la population locale, mais la multiplication des antennes est inévitable, soutient Sébastien Bouchard, porte-parole de Rogers Communications: «Il y a de plus en plus d'antennes parce que les gens veulent faire de la transmission de données ou écouter de la vidéo sur demande en haute définition. Ils veulent faire plein de choses sur leurs appareils mobiles, ce qui demande beaucoup de capacité sur les réseaux.»

L'été dernier, des résidents de l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ont constaté qu'à leur insu des boîtes métalliques surmontées d'antennes avaient été installées sur les poteaux d'Hydro-Québec devant leurs propriétés. Les propos rassurants des compagnies de télécommunications n'ont pas dissipé leurs inquiétudes. «Reste qu'on n'en veut pas pareil. Et qui me dit que ce n'est vraiment pas dangereux? Ça m'inquiète», relate une résidente.

Alertée, la conseillère municipale de Vision Montréal, Caroline Bourgeois, a entrepris quelques démarches auprès de l'arrondissement, mais elle s'est vite rendu compte qu'il lui serait difficile, voire impossible, de faire retirer ces antennes. Le règlement sur les réseaux câblés de la Commission des services électriques de Montréal a eu préséance sur les règlements de zonage d'arrondissement qui interdisent ce type d'installation en milieu résidentiel, explique-t-elle: «C'est sûr qu'esthétiquement parlant, ce n'est pas vraiment joli, mais c'est aussi la façon de procéder qui est pour moi vraiment questionnable. L'arrondissement est responsable des questions d'urbanisme et de planification du territoire, mais du jour au lendemain, on nous arrive avec ces antennes, unilatéralement. J'ai un problème avec ça.»

Son parti a donc décidé de déposer une motion à la séance du conseil municipal de novembre dernier proposant d'interdire l'installation d'antennes qui dérogent au plan d'urbanisme. Le sujet n'a même pas fait l'objet de débats, car tous les partis se sont immédiatement entendus pour mettre sur pied une équipe d'élus afin de se pencher sur le problème. Désireux d'y voir plus clair dans cet enchevêtrement législatif, le responsable du développement économique au comité exécutif, Richard Deschamps, s'attend à ce que le comité formule des recommandations d'ici quelques mois.

Plusieurs arrondissements ont été confrontés à l'apparition imprévue d'antennes dans le paysage urbain. À Verdun, Vidéotron s'est entendue avec la Commission scolaire Lester B. Pearson pour installer des antennes sur la corniche arrière d'une école, au grand dam des élus municipaux qui en ont été avisés seulement après le fait. À Anjou, le maire Luis Miranda se plaint depuis des mois d'assister sans pouvoir intervenir à la prolifération d'antennes dans son arrondissement.

Contrôler l'anarchie

Certaines municipalités, comme Gatineau et Longueuil, ont tenté de contrôler l'anarchie. Le conseil municipal de Gatineau a modifié l'an dernier sa réglementation afin, notamment, d'imposer une distance minimale de 500 mètres des habitations pour l'installation de pylônes ou de tours de plus de 15 mètres. Pour sa part, Longueuil a adopté une politique de gestion des systèmes d'antennes la semaine dernière pour que toutes les demandes des entreprises de télécommunications transitent par le comité exécutif.

Devant l'inquiétude grandissante des villes, l'Union des municipalités du Québec a elle aussi décidé d'examiner le dossier de plus près afin que les villes puissent avoir un meilleur contrôle sur l'implantation des antennes. Pour la mairesse de Châteauguay, cette mobilisation des villes québécoises est encourageante et témoigne bien de l'ampleur du problème.

Le Devoir

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans la chronique culturelle de samedi en page E 2. Ce sont 200 des 253 postes de syndiqués du *Journal de Montréal* que Pierre Karl Peladeau veut abolir. Mille excuses.

EL-BARADEI

SUITE DE LA PAGE 1

atomique (AIEA, le gendarme de l'ONU en cette matière). Il avait été accueilli par un millier de concitoyens à l'aéroport du Caire.

Il se lance alors dans une critique implacable du régime mis en place il y a 30 ans par le président Hosni Moubarak et amorce une campagne pour la mise en œuvre de réformes politiques et sociales, fondant à cette fin un mouvement appelé Association nationale pour le changement.

Sans exclure tout à fait l'idée d'une candidature à la présidence, pour laquelle un scrutin est normalement prévu en septembre de cette année, il tente d'organiser un boycottage général des élections législatives qu'il croit truquées et perdues d'avance, en novembre dernier. Les résultats lui donnant raison sur ce point, il propose ensuite un boycottage de la présidentielle, à moins qu'entre-temps des changements profonds ne soient apportés à la Constitution.

Bête noire des néoconservateurs de Washington

Né au Caire en 1942, Mohammed el-Baradei est issu d'une famille d'avocats. Il a suivi des études de droit dans la capitale égyptienne et à New York avant d'entrer au service de la diplomatie égyptienne en 1964. Seize ans plus tard, il se joint à l'Organisation des Nations unies. En 1997, il est nommé à la tête de l'AIEA grâce au soutien des États-Unis et contre l'avis de son propre président, l'inamovible Hosni Moubarak.

Ses relations avec les Américains se sont ensuite détériorées pour atteindre un creux lors du débat sur l'arsenal de Saddam Hussein avant l'invasion de l'Irak par les États-Unis. Avec le Suédois Hans Blix (son prédécesseur, devenu chef des inspecteurs de l'ONU en Irak), il est alors devenu la bête noire des néoconservateurs au pouvoir à Washington, surtout lorsqu'il a qualifié de faux, devant le Conseil de sécurité, un document sur de présumés achats d'uranium africain par le dictateur irakien.

C'est pour récompenser ses efforts visant à empêcher la prolifération des armes nucléaires en privilégiant la voie diplomatique que le prix Nobel de la paix lui est décerné en 2005.

Réputation d'intégrité

Si prestigieuse soit-elle, cette carrière de fonctionnaire international ne prédestine pas nécessairement Mohamed el-Baradei au statut de héros national. Sa longue absence pourrait lui être reprochée, et l'on risque de voir en lui un opportuniste. Cette éclipse pourrait aussi devenir un avantage, cependant. Il est en effet perçu comme un homme qui s'est tenu au-dessus de la mêlée. «Il cherche surtout ses appuis parmi les jeunes qui ne sont associés à aucun parti, que ce soit de gauche ou de droite. Par ailleurs, il est perçu comme intègre, on ne lui connaît pas de fortune douteuse», observe le politologue Sami Aoun, de l'Université de Sherbrooke.

En raison de ses longs séjours à l'étranger, les services secrets égyptiens ne disposent probablement pas sur lui de renseignements embarrassants susceptibles d'être divulgués aux médias officiels. Le mieux que ces derniers aient pu faire, dans ce domaine, a été de montrer des photos de sa fille en maillot de bain et d'autres montrant une réception au cours de laquelle du vin était servi.

M. Baradei a multiplié les entrevues auprès des médias internationaux qui le sollicitent ces jours-ci. Il se dit favorable aux manifestations de rue parce que, soutient-il, les autres moyens ont tous échoué. Sur les ondes de CNN, il n'a pas hésité à critiquer les États-Unis pour leur soutien au régime Moubarak. Même si les manifestants du Caire et d'Alexandrie ne scandent pas beaucoup de slogans anti-américains, ces critiques pourraient un jour s'avérer rentables si notre homme nourrit effectivement de hautes ambitions politiques.

Le Devoir

MIGUEL MEDINA AGENCE FRANCE-PRESSE

Une foule dense se pressait hier à l'aéroport international du Caire dans l'espoir de quitter l'Égypte au plus vite. Les Canadiens, eux, ont souffert de la désorganisation des services consulaires.

Confusion et évacuation pour les Canadiens

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Moyennant quelque 400 \$ et une bonne dose de patience, 174 Canadiens désirant quitter l'Égypte ont pu le faire hier en grimpant dans un avion affrété par le gouvernement, alors que la désorganisation des services consulaires suscitait de fortes critiques.

Après plusieurs heures d'attente, l'avion a décollé en milieu d'après-midi (heure de Montréal) avec un total de 335 passagers à bord, et s'est posé en soirée à Francfort. Un deuxième avion quittera Le Caire aujourd'hui pour ramener d'autres Canadiens en Europe. Il devait initialement partir hier. Au total, le ministère des Affaires étrangères s'attend à ce que près de 600 Canadiens aient quitté le pays ce soir.

Chaque passager a dû déboursé une somme de 400 \$ pour bénéficier du service offert par Ottawa. Plusieurs reportages ont fait état de frais supplémentaires qui auraient été imposés par les autorités égyptiennes — une sorte de taxe collective de 2000 \$ pour les bagages. Le gouvernement canadien a demandé des explications officielles à l'ambassade de l'Égypte à Ottawa à cet égard.

En reflet de la situation vécue dans les rues de la capitale égyptienne, l'évacuation des Canadiens s'est faite dans une certaine confusion. Plusieurs ressortissants se sont plaints de la désorganisation des services consulaires, incapables de répondre à la demande initiale.

«Nous sommes dans un environnement qui n'est pas facile, a



CHRIS WATTIE REUTERS

Le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, a demandé hier aux Canadiens se trouvant en Égypte et voulant rentrer au pays de faire preuve de patience.

reconnu le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon. Ce n'est pas comme partir du centre-ville de Montréal pour aller à l'aéroport, c'est un peu plus complexe et difficile», a-t-il dit. M. Cannon a indiqué que les problèmes téléphoniques relevaient de l'état du réseau en Égypte, et que le Canada n'y pouvait rien.

Il a autrement demandé aux Canadiens d'être «patients» et a assuré que le gouvernement «fait tout ce qui est possible pour assurer» les services d'urgence. Le ministre a confirmé en fin de journée avoir «pris des mesures pour que du personnel supplémentaire soit déployé» en Égypte. Le centre des opérations d'urgence mis sur pied à Ottawa avait quant à lui reçu près de 5000 appels hier.

Effet de compressions?

Pour Michael Ignatieff, les problèmes consulaires ont tou-

tefois plus à voir avec des décisions politiques qu'avec le chaos ambiant. Le chef libéral a reproché au premier ministre Harper d'avoir fait des compressions dans la diplomatie canadienne dans les dernières années, ce qui met selon lui la vie des Canadiens «en péril». «Les employés de l'ambassade en Égypte travaillent jour et nuit [pour faciliter l'évacuation]. Ils n'ont juste pas assez d'effectifs», a-t-il lancé en point de presse.

Sur le plan politique, Stephen Harper a répété en Chambre que le Canada souhaitait pour l'Égypte une transition vers la liberté et la démocratie qui évitera la violence et l'instabilité. Une position jugée «timide» par le chef du NPD, Jack Layton, qui a appelé à une «réaction plus forte».

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage.

Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390